



# FICHE: FAMILLE

**A.S.I**



<https://www.cesu-fonctionpublique.fr/>

## Chèque Emploi Service Universel (CESU 0-6 ans )

Aide aux agents rémunérés sur le budget de l'État ou agents des établissements ayant contribué au programme 148 et figurant, au titre de la prestation, sur la liste d'établissements fixée annuellement par arrêté.

- Titre nominatif de paiement délivré sous forme de CESU.
- Utilisables pour différents modes de garde.
- Soumis à condition de ressources et versée en une fois.



Demandes à faire dans l'année en cours, en ligne.

## Réservation de places en crèche

Un accueil prioritaire en crèche d'enfants d'agents de l'État est possible. L'État a signé avec des exploitants de crèches publiques, privées ou associatives.

- Conventions signées par l'État avec des exploitants de crèches publiques, privées ou associatives.
- Engagement de l'Etat à verser une rémunération annuelle aux crèches en échange de l'accueil prioritaire.
- Pour une inscription sur une liste d'attente, se rapprocher de votre section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) .



## L'Aide au Maintien à Domicile (AMD) :

S'adresse principalement aux agents retraités de l'État, a pour but principal de favoriser le maintien à domicile et de prévenir les pertes d'autonomie.

Une analyse de la situation est faite suivie d'une évaluation des besoins.

L'État prendra en charge une partie des dépenses.



<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/aides-financieres/des-aides-pour-lautonomie-des-retraites-de-la-fonction-publique-detat>